

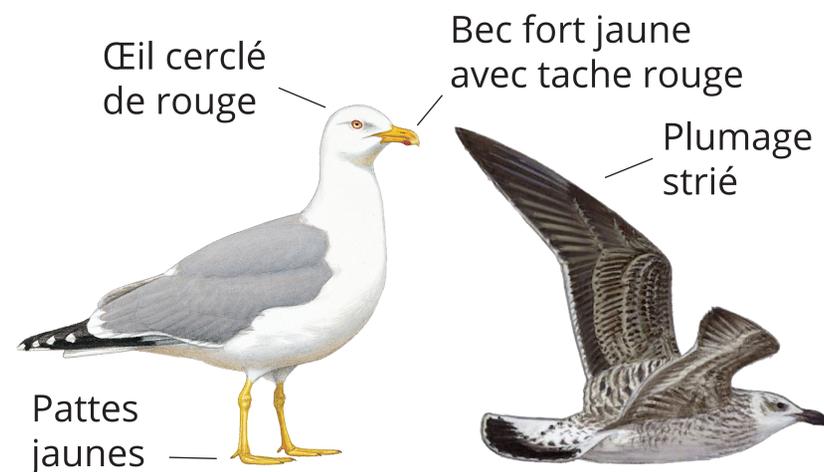
Mieux cohabiter avec le goéland

Comment différencier un goéland d'une mouette ?

Goéland leucophée

Larus michahellis

Envergure : 120-140 cm



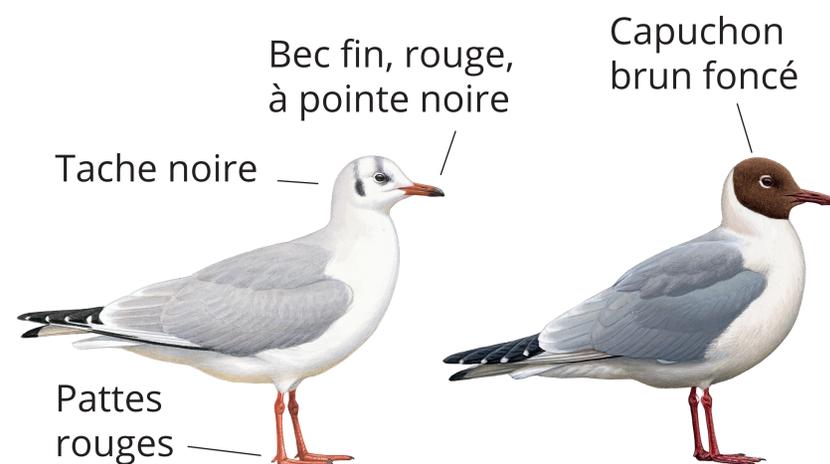
Adulte

Juvenile

Mouette rieuse

Chroicocephalus ridibundus

Envergure : 86-99 cm



Adulte internuptial

Adulte nuptial

Attention !

Espèce strictement protégée,
(Art L 411-1 du code de
l'environnement) :

- interdiction de porter atteinte aux goélands (individus, nids et œufs) et de les nourrir.



Respectons-les !

Le nourrissage volontaire et l'accessibilité des déchets entraînent des effets néfastes sur l'oiseau :

- un **changement de comportement** : il devient moins farouche, créant des difficultés de cohabitation avec l'humain.
- un **risque pour sa santé** : cette nourriture moins énergétique peut avoir des conséquences sur son succès de reproduction. De plus, elle l'expose à un risque d'intoxication alimentaire (botulisme) et à l'ingestion de plastiques.



Pour aller plus loin :
paca.lpo.fr

La LPO PACA bénéficie du soutien
de l'Initiative Homme - Faune Sauvage

Pour une bonne cohabitation



- Rendre inaccessible les restes alimentaires**

Conservez les déchets dans des conteneurs fermés.

- Rendre difficile l'accès aux sites de nidification**

EN HIVER

Maintenez vos toits et terrasses propres.

MARS À MAI

Pendant la période de reproduction, montrez-vous pour les empêcher de s'installer.

En cas de nidification, laissez les œufs sur place, signalez les nids mais ne les détruisez pas.



Les adultes protègent leurs petits par des vols d'intimidation.

Protégez-vous la tête et éloignez-vous du nid !

- Ne pas s'approcher et laisser les jeunes au sol**

JUIN À JUILLET

Ils sont en phase d'émancipation. Ne sachant pas voler, ils restent au sol et explorent les alentours. Les parents sont à proximité et continuent à en prendre soin.

